



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session ordinaire du 14 avril 2025, les Projets de Règlements numéros

381-25 intitulé : « **Projet de Règlement modifiant le règlement 369-23 régissant la démolition d'immeubles.** »

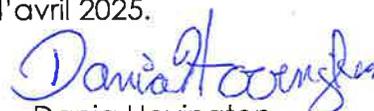
382-25 intitulé : « **Projet de Règlement modifiant le règlement 346-18 relatif aux dérogations mineures.** »

Une assemblée publique de consultation concernant ces projets de règlements aura lieu :

Date : 20 mai 2025
Heure : 19 h
Lieu : Salle du conseil municipal
471, chemin Principal
Pointe-aux-Outardes

Ces projets de règlements sont déposés à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, ce 15^e jour du mois d'avril 2025.


Dania Hovington
Directrice générale et
greffière-trésorière